

Revendications NAO 2019 Hypermarchés SAS

La dernière session de négociation annuelle obligatoire se tiendra le 13 Février prochain.

Le SNEC a transmis ses revendications à la DRH dont nous vous communiquons les plus marquantes :

Revendications sociales :

- ☞ **Pour les cadres âgés de 55 ans et plus et qui en expriment le désir, possibilité de poser 2 jours de repos consécutifs.** *Jusqu'à présent, cette mesure n'est destinée qu'aux cadres âgés de 58 ans et plus.*
- ☞ **Pour les cadres âgés de 55 ans et plus (qui en expriment le désir), possibilité de ne plus assurer de permanence.** *Jusqu'à présent, cette mesure n'est destinée qu'aux cadres âgés de 60 ans et plus.*

Pouvoir d'achat et rémunération :

- ☞ **Revalorisation de la remise sur achat à 12% (au lieu de 10% actuellement).** Le SNEC demande également que cette remise soit étendue au réseau franchisé et location gérance. *Ce serait un coup de pouce pour le pouvoir d'achat.*
- ☞ **Prime de remplacement d'un cadre de niveau supérieur.** *Jusqu'à présent une prime de remplacement d'un cadre de même niveau a été négociée par le SNEC à hauteur de 70€.*
- ☞ **Possibilité de renoncer à la prise de 14 jours de RS et préférer le paiement de ces jours.** *Selon la situation personnelle de chacun, cette option doit être proposée. Depuis 2017, le SNEC a négocié la possibilité de monétiser 8 jours de RS.*
- ☞ **Prime de permanence mensuelle de 100€ si le cadre en assure plus de 7 sur 4 ou 5 semaines consécutives.** *Cette prime serait portée à 150€ mensuels si le cadre en assure plus de 10 sur 4 ou 5 semaines consécutives. Dans certains magasins notamment dont la structure humaine est réduite, ce cas de figure peut se poser et doit être récompensé en conséquence.*

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE

☎ 09.84.22.79.90 - secretariat@sneccarrefour.fr Site : www.cfecgc-carrefour.org

Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter

- ☞ **Création d'un niveau 7C avec un salaire minimum de 3000€ bruts, proposable à un cadre de niveau 7B ayant au moins 10 ans d'ancienneté. Mais si le salaire du cadre promu au niveau 7C est déjà supérieur à 3000€ bruts, son salaire de base sera augmenté de 10%. Cette proposition répond à la nécessité de proposer une évolution de carrière, notamment dans les magasins non pourvus de niveau 8. L'entreprise doit être en mesure d'offrir des perspectives de promotion. Le niveau 7C pourrait également être une passerelle vers un poste de directeur.**
- ☞ **Le SNEC revendique une enveloppe d'augmentation de salaire généralisée de 2,5% pour les niveaux 5 à 8. Revendication identique pour les salaires minima de ces mêmes niveaux.**

Vous aurez la possibilité de suivre les NAO en direct en vous connectant sur notre page Facebook www.facebook.com/SNECCFECGC.OFFICIEL/ le 13 février à partir de 14h00.



Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE

☎ 09.84.22.79.90 - secretariat@sneccarrefour.fr Site : www.cfecgc-carrefour.org

Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter